

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ALZON

SEANCE DU 28 MAI 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 11

Date de convocation :

23 mai 2024

Date d'affichage :

23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, mardi 28 mai 2024, à 20 heures, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Roger **LAURENS**, Maire.

Présents : Odile **COLOMB**, Sabine **GRZYB**, Marie Hélène **VIVENS**, Gérard **ABRIC**, Yannick **BOURRIE**, Alain **BOUTONNET**, Jacques **BOUTONNET**, Dominique **CAUVAS**, Roger **LAURENS**, Sylvain **TARDIF**.

Excusée : Elodie **BRUN** procuration à Roger **LAURENS**

Secrétaire de séance : Odile **COLOMB**

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 = BUDGET AEP 2024 VIREMENT DE CREDITS DU CHAPITRE 21 AU CHAPITRE 20

Rapporteur : Alain **BOUTONNET**

Le maire explique qu'en raison d'un manque de prévisions budgétaire en dépenses d'investissement au chapitre 20-2031 Frais d'études et de l'arrivée de la facture de l'étude de l'implantation du forage, il est nécessaire de faire un virement de crédits du chapitre 21 article 2173 vers le chapitre 20 article 2031 en dépenses d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Chapitres	Articles	Libellés	Montants en €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21	2173	Constructions	- 3 000,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20	2031	Frais d'études	+ 3 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l'unanimité**,

ACCEPTTE le virement de crédits comme indiqué ci-dessus,

AUTORISE le maire ou son représentant à procéder à cette opération.

Le Maire, Roger **LAURENS**

Fait à Alzon, le 28 mai 2024



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication.

Certificat d'affichage du _____ au _____.

Envoi au contrôle de légalité le : _____

D
E
L
I
B
E
R
A
T
I
O
N